

# HAUTE TECHNOLOGIE SPATIALE ET CONFLITS

PAR

XAVIER PASCO (\*)

C'est presque devenu un lieu commun que de souligner le caractère décisif de l'emploi de hautes technologies spatiales dans les conflits récents. À l'instar de l'importance prêtée aux médias dans le déroulement et l'enchaînement des opérations militaires, l'emploi massif des technologies spatiales les plus avancées est désormais considéré comme un fait incontournable avec lequel chaque pays doit composer, qu'il en bénéficie ou qu'il en soit la cible.

Que ces deux aspects, politique et militaire, des conflits contemporains puissent être rapprochés ne doit pas étonner. Chacun à sa manière, ils participent de la « *maîtrise de l'information* », depuis sa « *fabrication* » jusqu'à sa « *livraison* », quel qu'en soit le destinataire, militaire ou « *grand public* ». L'*Information Dominance*, notion chère aux stratèges américains, peut ainsi se comprendre de deux façons; l'une strictement militaire qui confère aux forces armées d'un pays une supériorité technique sur leur adversaire; l'autre plus large qui permet aux États partis aux conflits d'en façonner l'environnement politico-stratégique afin d'assurer la légitimité de l'action militaire et sa bonne fin sur la scène internationale. La propagande n'est pas un fait nouveau, mais que des moyens militaires d'information de plus en plus sophistiqués et complets puissent constituer, presque à eux seuls, l'intégralité de la chaîne de l'information comme on a pu le constater pendant le conflit du Kosovo, voilà qui est sans doute un fait marquant de notre époque.

Alors que certains n'hésitent pas à considérer l'avènement des techniques spatiales comme une preuve « *empirique* » de la « *retraite de l'État* » en général (1), les leçons tirées par les militaires des conflits « *médiatisés* » semblent pourtant montrer une remarquable capacité des États à s'adapter aux processus de globalisation de l'information. Les éléments apportés quasiment en direct par les forces armées, loin d'être considérés avec suspicion, comme lorsque les classiques bulletins d'information militaires étaient synonymes d'un « *black-out* » sur l'information, semblent jouir plutôt aujourd'hui d'une bonne acceptation naturelle tant « *la technique ne peut mentir* ». Tel fut en

(\*) Chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Professeur associé à l'Université de Marne-la-Vallée.

(1) Comme le soutient par exemple Susan STRANGE dans son ouvrage, *The Retreat of the State, The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 (voir notamment les pages 101-102 et 107-108).

tout cas le sens des efforts inaugurés pendant la guerre du Golfe, et celui du pari de la « *transparence* » tenté par l'OTAN pendant les opérations du Kosovo, certes avec quelques « *ratés* »...

C'est dans ce cadre général qu'il faut analyser l'accent mis aujourd'hui sur les systèmes spatiaux en tant qu'éléments cruciaux des conflits futurs (les Américains utilisent pour cela l'expression générale de *Strategic Enablers*). La collecte d'un nombre croissant d'informations sur le terrain, ainsi que leur transmission à des acteurs de plus en plus divers (compte tenu des coalitions multinationales de plus en plus fréquentes) ou répartis (du fait d'opérations militaires de type maintien de la paix par exemple, impliquant parfois de petites unités dispersées) lors des conflits armés, tendent à faire des satellites de surveillance, d'observation et de télécommunications une véritable épine dorsale tactique et stratégique. Leur emploi débordant les limites temporelles du conflit, ils deviennent aussi des moyens stratégiques d'information dont les États désireux d'afficher plus largement leur souveraineté ou leur puissance ne peuvent se passer, même (et peut-être surtout) en temps de paix. Cet intérêt général pour une utilisation croissante de la technologie spatiale dans la conduite des affaires politico-militaires alimente donc des programmes (on parle aujourd'hui volontiers d'architectures spatiales) de plus en plus coûteux et ambitieux avec la perspective d'en faire un des facteurs clé des rapports internationaux à l'horizon des prochaines années.

### LE TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Il suffit de considérer la récente histoire des programmes spatiaux pour prendre toute la mesure du changement en cours.

Traditionnellement datée de la fin des années cinquante, avec le lancement par l'Union soviétique du premier satellite artificiel *Sputnik* le 4 octobre 1957, l'activité spatiale s'identifiait alors étroitement, en fait presque exclusivement, au développement de l'arme nucléaire. Dès 1950, les États-Unis annonçaient leur intention de procéder au développement de la bombe H thermonucléaire, conduisant à un premier test en novembre 1952, suivi moins d'un an plus tard, en août 1953, d'une réplique soviétique. La mise au point de cette nouvelle arme deux cents fois plus destructrice que la bombe d'Hiroshima va devenir la principale préoccupation stratégique des deux superpuissances, qui cherchaient alors à disposer chacune des moyens techniques suffisants pour la mettre en œuvre, mais qui souhaitent aussi surveiller ceux de l'adversaire.

Les plans d'utilisation de l'espace auxquels le pouvoir politique accorde de l'intérêt, dès avant *Sputnik*, soulignent d'un côté la possibilité d'accroître les performances des missiles balistiques et proposent de l'autre une

capacité inédite de surveillance adaptée au nouveau contexte stratégique. En d'autres termes, le lien entre espace et nucléaire ne repose alors pas sur la seule filiation missiles balistiques – lanceurs spatiaux dont la logique technique peut apparaître d'emblée, mais aussi sur un lien plus profond entre les nouvelles capacités de surveillance offertes par l'espace et les capacités destructrices, nouvelles elles aussi, des missiles balistiques intercontinentaux. Dès 1946, un rapport de la Rand Corporation avait souligné l'intérêt d'un satellite artificiel tournant autour du globe pour permettre à la fois un meilleur ciblage et une capacité de surveillance permanente, thème qui sera rappelé dans un second rapport de 1951 sur « *l'utilité d'un véhicule satellisé pour la reconnaissance* ».

Particulièrement sensible dans le cas américain, le thème de la prévention contre « *l'attaque surprise* » allait fournir les bases politiques essentielles du développement des programmes spatiaux pendant les années suivantes et demeurer un ferment de la future politique stratégique américaine, en particulier dans le domaine spatial, à partir de la présidence Eisenhower (2). Dès 1955, les programmes d'observation et de surveillance par satellites sont décrétés prioritaires. En ce sens, le lancement de Spoutnik en 1957, s'il informe le côté américain (en l'inquiétant) de l'acquisition par les Soviétiques d'une double compétence, balistique et spatiale, ne lui apprend rien sur l'importance de l'espace. Il crée surtout le précédent juridique du survol d'États souverains par des satellites artificiels, ouvrant la porte à l'une des activités spatiales les plus importantes dans l'affrontement des puissances.

L'équilibre par la dissuasion mutuelle verra donc ses deux principales composantes symboliques totalement ébauchées à la fin des années cinquante, avec d'une part la maîtrise des vecteurs (bombardiers puis ICBM) qui assurent la crédibilité de la menace, et d'autre part l'acquisition des techniques spatiales d'observation et d'alerte qui garantissent celle de la surveillance et achèvent ainsi de mettre sur pied une sorte de parité offensive et défensive. C'est ce cadre général, que l'on pourrait qualifier d'utilitariste, qui pendant près de quarante ans va faire office de principe organisateur des programmes spatiaux militaires, en faisant de quelques programmes jugés stratégiques (observation de la Terre, alerte précoce, puis plus tard écoute et analyse du signal) des activités continuellement soutenues par les responsables politiques successifs.

C'est également sur la base de l'existence des satellites de renseignement que seront signés les premiers traités de désarmement bilatéraux qui évoquent alors l'emploi de « *moyens techniques nationaux* » comme moyens d'assurer leur vérification. Dès les négociations SALT I en 1972, les programmes

(2) L'un des travaux les plus célèbres sur ce thème demeure le rapport du *Technology Capability Panel* dirigé en 1955 par James KILLIAN (le conseiller scientifique d'Eisenhower) intitulé « *Meeting the Threat of a Surprise Attack* » (ou rapport TCP). L'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan peut être considérée à cet égard comme une manifestation paroxystique de cette préoccupation latente et politiquement structurante.

spatiaux d'observation vont ainsi permettre que s'établisse la confiance nécessaire aux accords stratégiques. Progressivement, l'existence de satellites d'observation et de surveillance, bien que non avouée (3), passera dans les mœurs en consolidant cette confiance à tous les niveaux : celle du partenaire du traité d'abord qui doit pouvoir voir les installations adverses et leur évolution ; mais aussi celle des communautés, militaires, administratives ou politiques, parties prenantes à l'accord au sein du pays signataire et qui soumettent son entrée en vigueur à leur appréciation.

Ainsi, les débats qui entourèrent la non ratification du Traité SALT II par le Congrès en 1979 fournissent un exemple particulièrement net du rôle d'information prêté aux satellites d'observation. À cette époque, la présidence Carter, dans l'espoir de voir le traité ratifié par le Congrès, devra alors s'engager à améliorer les performances de ces satellites pour en faire le moyen de pallier le « *Monitoring Gap* » (qu'on pourrait traduire par « *déficit en moyens de vérification* ») que les parlementaires disent craindre pour surveiller l'application des accords par l'Union soviétique. L'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan rendra la mesure politiquement inutile et le traité ne sera pas ratifié. Mais cet épisode montre combien les satellites d'observation sont alors insérés dans le paysage politique. Leur mise en avant tient alors tout autant à l'exigence politique des élus qui les présentent comme des moyens « *incontournables* », presque symboliques, des accords de désarmement, qu'à l'assurance technique qu'ils sont censés apporter aux États-Unis. Le débat de l'époque fait de l'existence des satellites de reconnaissance de véritables enjeux de pouvoir, au-delà même des capacités stratégiques, certes spécifiques mais parfois aussi limitées, qui sont les leurs. C'est dire toute l'importance politique de l'emploi de la haute technologie spatiale qui dès la fin des années soixante-dix est devenu en soi un critère à l'aune duquel on juge de la puissance d'un pays, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

D'où d'ailleurs une situation paradoxale qui fait osciller le statut des satellites de reconnaissance entre le secret le plus absolu, au prix parfois de quelques fausses notes diplomatiques de la part de délégations pas toujours informées de l'existence de tels moyens, et la nécessité d'en faire connaître l'existence pour en tirer les fruits diplomatiques. Pendant la guerre froide, plusieurs tentatives avaient eu lieu du côté américain pour laisser entendre que de tels moyens existaient, menant à chaque fois à d'intenses réflexions sur les conséquences possibles d'un tel aveu. Il faudra attendre un changement radical du paysage géopolitique pour que la reconnaissance officielle de leur existence ne fasse plus problème.

(3) Il faudra attendre 1992 pour que la présidence américaine admette officiellement l'existence de satellites d'observation militaire.

### L'ADAPTATION DES PROGRAMMES SPATIAUX AUX NOUVELLES CONDITIONS STRATÉGIQUES

De fait, la fin de la guerre froide a sonné le glas d'une certaine relation entre espace et conflits. Cela ne signifie pas que l'espace n'a plus aujourd'hui l'importance qu'il avait hier. Bien au contraire, plus que jamais l'apanage des puissances technologiques, les programmes militaires spatiaux les plus sophistiqués constituent un facteur indéniable de supériorité militaire. Comme l'ont montré les derniers conflits qui ont impliqué les États-Unis ou les pays de l'Alliance atlantique, leur utilisation confère une réelle maîtrise du champ de bataille, qu'elle concerne une meilleure connaissance de l'environnement ou la précision accrue des bombardements. Ce constat dressé, de nombreuses insuffisances sont également apparues à l'occasion de ces conflits, qui montrent des problèmes d'adaptation aux nouvelles conditions stratégiques.

Pour de nombreux stratèges ou observateurs, le problème à résoudre concerne aujourd'hui la mise en conformité d'un outil né il y a plus de trente ans dans la perspective d'un affrontement stratégique majeur avec les interventions militaires contemporaines. Là où l'on intégrait l'espace militaire comme un facteur essentiel de la fonction de dissuasion, on cherche aujourd'hui à lui trouver une place dans la conduite d'autres types de conflits, qui n'impliquent plus l'emploi de l'arme nucléaire et qui obligent les stratèges à repenser les manières de combattre sur le terrain. À ce titre, les réactions suscitées par la guerre du Golfe en 1991 ont marqué le début d'une ère nouvelle pour l'emploi militaire de l'espace. Le constat de l'inadaptation des moyens spatiaux à ces formes nouvelles de conflit est alors sans appel et le peu d'utilité des capacités spatiales développées à grands frais pendant les trente années précédentes ont marqué les esprits aux États-Unis.

On se souvient par exemple de l'inefficacité des systèmes d'interceptions des missiles SCUD lancés sur Israël, inefficacité due en partie à l'incapacité des satellites d'alerte avancée américain à « voir » des missiles d'aussi courte portée, et donc de prévenir à temps et de manière utile les servants des batteries de *Patriot*. Les satellites en question étaient censés détecter les missiles intercontinentaux soviétiques et devaient donc être revus pour répondre aux « nouvelles menaces ».

De la même façon, si l'utilité des satellites de reconnaissance a bien été démontrée pendant la guerre du Golfe, l'inadaptation des systèmes actuels n'en a pas moins été apparente. Regrettant à l'époque « qu'aucun progrès n'ait été fait dans le domaine de la reconnaissance tactique », les critiques ont été nombreuses de la part d'officiers qui « voulaient avoir plus d'informations visuelles sur ce qui se passait sur le terrain que ce que nous étions capables de

donner » avouait par exemple le Commandant de la VII<sup>e</sup> flotte (4). En conséquence, sous l'impulsion de John Deutch, alors numéro deux du Pentagone avant d'être nommé à la tête de la CIA, le « *renseignement disponible pour les commandements militaires, au sens le plus large, qu'il s'agisse des moyens nationaux ou de la reconnaissance tactique* » a été annoncé dès 1994 comme l'une des priorités de la réorganisation militaire en cours (5).

Tel est l'objectif du programme américain dit de « *dissémination des images* » présenté fin 1995 par le bureau central du renseignement, qui prévoyait à l'horizon 2002 une multiplication par dix des images transmises alors que le nombre des analystes devrait être réduit de 37 % d'ici l'an 2000 (6). Si les débits transmis aujourd'hui par les systèmes de télécommunications spatiales les plus performants se comptent en megabits par secondes, on estime aux États-Unis que le débit moyen « *utile* » s'élèvera en 2010 à 5 gigabits par seconde, soit près de trente fois les débits actuels. Paradoxalement, alors que la France se lançait dans la fabrication de satellites militaires *Hélios* de nouvelle génération, ce sont les satellites SPOT qui ont tenu le haut du pavé pendant la guerre du Golfe, faisant alors du département de la Défense américain le premier client du satellite civil français.

D'où le choix aujourd'hui aux États-Unis de bénéficier de l'avance acquise pendant les années de guerre froide pour mettre sur pied de véritables « *forces spatiales (...) permettant d'obtenir la supériorité dans le domaine de l'information en dominant la collecte, la génération et la dissémination de l'information.* » (7) Compte tenu des nouvelles conditions d'emploi des forces armées américaines, qui se destinent à des interventions militaires limitées contre des adversaires de tous types et dans des contextes politico-stratégiques peu codifiés, les militaires américains disent vouloir mettre l'accent sur une connaissance la plus étendue possible du théâtre d'opération et de son environnement. Le risque lié à un contexte d'emploi mal codifié serait alors réduit par une meilleure connaissance du champ de bataille (*transparent battlefield*) et par une action maintenue à distance (8).

(4) *Aviation Week and Space Technology*, 17 janvier 1994, p. 43.

(5) John DEUTCH, *idem*, p. 42.

(6) *National Primary Imagery Dissemination and Exploitation*. Présentation du Brig. Gen. John Rutledge, Directeur adjoint du central Imagery office, *Defense Intelligence Status '95 Symposium*, National Military Intelligence Association, 8 décembre 1995.

(7) Mémoire interne du secrétaire à la Défense (pp. 1-4), accompagnant la nouvelle directive du Pentagone n° 3100-10 « *Defense Department Space Policy* » du 9 juillet 1999.

(8) Du point de vue militaire, l'avantage offert par les moyens spatiaux est souvent rapproché des avantages présentés par l'action aérienne : « *L'avantage décisif des forces aérospatiales est qu'en opérant au-dessus du sol de l'État où l'on intervient, elles ne sont pas là, et en comparaison des armées de Terre, il est facile – c'est presque de la routine – de les retirer alors même qu'elles opèrent leur survol. Comme tout aviateur pourrait le dire, la vitesse, la portée, l'agilité et l'altitude des avions et des systèmes spatiaux, combinées à (...) leurs capacités d'information, de surveillance et de reconnaissance leur permet d'exercer d'importants effets de loin.* » Pour le général Fogleman, l'ancien Chef d'état-major de l'Armée de l'Air américaine « *au cours des 25 premières années du siècle prochain, nous serons capable de trouver, d'identifier, de suivre et de cibler – en temps réel – quoi que ce soit qui ait de l'importance et qui bouge ou se situe à la surface du Globe* ». Col. Robert C. OWEN, « *Aerospace Power and Land Power in Peace Operations, Towards a New Synergy* », *Airpower Journal*, Fall 1999, pp. 4-22.

Ce rôle « post-guerre froide » que l'on veut faire jouer à l'espace est considéré comme un choix stratégique majeur, et non pas seulement comme une suite d'« opérations réalisées à la marge pour soutenir des objectifs purement nationaux ou stratégiques » (9). Pour William Cohen également, l'actuel Secrétaire à la Défense, « les systèmes spatiaux doivent aider les commandements (combat commands) et les forces à synthétiser l'information et à dicter le déroulement et le rythme (timing and tempo) des opérations » (10). Mais l'adaptation est lente, comme l'a montré le conflit récent du Kosovo. Si les déclarations officielles ont tendu à mettre en avant la sophistication technologique comme solution unique des conflits futurs (par l'intermédiaire des bombardements de précision permis par le système de navigation par satellite GPS par exemple), les nombreuses incertitudes liées au terrain (reliefs tourmentés, activité de dissimulations, cibles mouvantes) conduisent aujourd'hui à modérer les résultats d'une stratégie misant sur la seule technologie.

Au-delà de la mise au point de nouvelles compétences techniques, les programmes spatiaux sont perçus par les États comme un moyen de renforcer leur présence politique dans un monde où la hiérarchie des puissances est, au choix, à conforter ou à redéfinir. Au plan militaire ou stratégique, le seul fait que de nouveaux moyens performants existent en marge des satellites contrôlés par les superpuissances bouleverse la donne. On se souvient à ce titre de la contestation par la France des données américaines de renseignement concernant l'Iraq en 1996 sur la base, s'était on empressé d'annoncer en France, des images transmises par *Hélios*. On constate la multiplication des projets de satellites d'observation ou de télécommunication nationaux, au point que l'on parle aujourd'hui de « *prolifération spatiale* » comme on évoque depuis longtemps la prolifération nucléaire.

L'espace symbolise à l'évidence ces nouvelles relations internationales basées sur les flux, sur l'information accessible sinon à tous, du moins au plus grand nombre et par des canaux de plus en plus nombreux. Les applications spatiales consacrent la fusion croissante des usages militaires et civils, tandis que dans le même temps leurs utilisations prennent une dimension planétaire qui tend à limiter de façon sans cesse croissante les possibilités d'actions isolées, qu'elles soient à l'échelle nationale où régionale, de la part des États. Les phénomènes de standardisation des techniques et des procédures trouvent dans l'activité spatiale un terrain de choix (11). Néanmoins, des particularités demeurent, qui concernent en particulier le coût important des systèmes spatiaux et leurs retombées industrielles incertaines,

(9) Général Donald COOK, Vice Commandant de *Air Force Space Command*, RUSI Conference « The Military Utility of Space », Londres, 8 septembre 1999.

(10) Mémoire interne du 9 juillet 1999, déjà cité.

(11) On peut penser au débat sur le partage des fréquences pour les télécommunications par satellites pour le partage des fréquences, comme au secteur de la navigation actuellement dominé par le système satellitaire américain GPS.

et qui font que l'État n'est pas absent du jeu, qu'il ne peut pas l'être. Il apparaît donc, sinon comme le « moteur » unique d'une activité spatiale à grande échelle, du moins comme un acteur essentiel, dominant même dans la plupart des applications, qui tente de régler d'une manière stricte les développements dans ce domaine.

### L'ESPACE COMME VECTEUR DE NOUVEAUX PROJETS POLITICO-STRATÉGIQUES

Cette diffusion croissante des systèmes spatiaux doit, nous dit on, être prise en compte comme une évolution naturelle, comme un signe des temps, au même titre que la médiatisation croissante de la société, y compris lorsqu'elle est en guerre. Pourtant, force est de constater que l'essentiel des « nouveaux » projets privés de satellites d'observation (qui facilitent cette diffusion de l'information) ou de lanceurs (qui facilitent l'accès à l'espace) dérivent d'initiatives gouvernementales, concernent des entreprises adossées au secteur public et visent des « marchés » qui sont avant tout de nature publique, concernant principalement le renseignement stratégique ou militaire (12). Jalousement protégé par les États pendant des années, le seuil de résolution des satellites d'observation faisait l'objet d'accords implicites qui préservaient l'accès aux résolutions de « qualité militaire » traditionnellement situées autour du mètre. Le satellite français SPOT n'avait pas dérogé à la règle avec ses 10 mètres de résolution, dont d'ailleurs la diffusion a toujours été très étroitement contrôlée par l'État, comme ce fut le cas pendant la guerre du Golfe.

C'est donc une mini-révolution à laquelle une directive américaine de 1994 a donné lieu en autorisant désormais la construction de satellites à haute résolution (1 mètre) et leur utilisation à des fins commerciales. La « frontière » militaire, intouchable quelques mois auparavant, volait en éclats, prenant de court les principaux acteurs commerciaux, comme la société française *Spotimage* contrainte de modifier ses projets futurs dans le sens d'une résolution accrue par peur d'une concurrence américaine plus intense (13). Le caractère stratégique de données de cette précision n'est bien sûr pas moins important aujourd'hui qu'hier, mais la nécessité de repenser l'utilisation de l'espace dans un contexte totalement transformé a conduit le gouvernement américain à lui donner un rôle nouveau, en espérant ainsi imposer une compétence acquise à une autre époque pour en faire aujourd'hui l'un des points forts de la sécurité des États-Unis.

(12) Voir notamment Anne-Marie MALAVIALLE, Xavier PASCO et Isabelle SOURBÈS-VERGER, *Espace et puissance*, Paris, FRF, Éditions Ellipses, coll. Perspectives stratégiques, 1999, 204 pages.

(13) Le premier satellite américain à haute résolution, *Ikonos* de la société *Space Imaging*, a été lancé en septembre 1999 et a diffusé les premières images satellitaires de grande précision au grand public.

Les documents sont nombreux qui attestent des transformations du discours sur la notion de sécurité nationale aux États-Unis (14). La présidence Clinton en particulier a beaucoup investi pour « élargir » la défense du pays au secteurs économiques, industriels, commerciaux et culturels, facteurs de sécurité au même titre que le facteur militaire. On le sait, le « multilatéralisme » auquel ses efforts « d'ouverture » ou « d'engagement » (pour reprendre la terminologie américaine) ont donné lieu parallèlement ne fait pas consensus en cette fin de présidence difficile pour le locataire de la Maison Blanche. Il demeure que les autorités gouvernementales travaillent en ce sens, parfois avec difficulté, depuis plusieurs années, et commencent à révéler de nouveaux modes d'action propres à concilier les intérêts et les objectifs composites d'une « *National Security* » nouveau genre.

C'est précisément le cas au Département de la Défense où, après de fortes réticences internes, un rapprochement s'opère avec le secteur civil, les moyens militaires s'adaptant au nouvel environnement interne et externe. Cet effort s'exprime en particulier à travers la mise au point de nouvelles « architectures spatiales qui doivent être structurées pour tirer un avantage maximum des capacités spatiales militaires, de renseignement, civiles, commerciale, alliées ou même amies » (15). Le caractère fondamentalement intégrateur de ce que les autorités américaines appellent désormais « l'architecture spatiale de sécurité nationale » représente évidemment l'un des enjeux politico-militaires fondamentaux sous-jacents à la diffusion des techniques spatiales à grande échelle.

De ce point de vue, alors que se redéfinissent les rapports internationaux à partir de structures d'alliances militaires héritées de la guerre froide, les thèmes de la « privatisation » des relations internationales, de la « globalisation » via les technologies les plus avancées apparaissent dans ce domaine comme des exercices spécifiques de communication politique qui figent les conditions d'un nouveau type d'intervention publique, d'une portée planétaire et qui s'adapte en définitive à un contexte international profondément renouvelé. Alors que les programmes spatiaux stratégiques ne devaient rester que l'apanage que de quelques uns il y a encore dix ans, leur emploi doit aujourd'hui n'exclure aucun pays, aucun utilisateur, dans la mesure où ils revitalisent une hiérarchie des puissances que la disparition de la guerre froide avait laissé sans grande signification.

(14) Voir notamment *A National Strategy of Engagement and Enlargement*, Février 1996; voir aussi *A National Security Strategy for a New Century*, octobre 1998.

(15) Directive 3100-10 du 9 juillet 1999, Pentagone, p. 4.

VERS UN SURDÉTERMINATION  
DES CONFLITS PAR L'ESPACE

L'espace aujourd'hui, parce qu'il véhicule un ensemble de croyances liées à la globalisation, pourrait donc s'avérer un formidable moyen de régulation des rapports de puissances dans les années à venir. Parce qu'il joue sur une adhésion générale de nos sociétés occidentales aux avancées technologiques comme principal moyen du progrès, il semble en effet particulièrement adapté aux entreprises politiques et militaires fédératrices auxquelles les principales puissances, et tout particulièrement la première d'entre elles, les États-Unis, ont sans doute de moins en moins la volonté de consacrer un investissement direct, tant en hommes qu'en moyens. Là réside sans doute tout l'enjeu de la « *maîtrise de l'information* » qui devient une sorte d'« idéal-type » de l'action militaire : elle est fondée sur une action essentiellement de nature technologique (16), donc politiquement « *acceptable* » ; elle respecte la hiérarchie des États parmi lesquels seules les plus grandes puissances disposent des moyens d'en assurer la conduite ; et elle « *continue la politique* » par des moyens qui lui sont finalement de plus en plus étroitement liés, car contrôlés de façon de plus en plus unilatérale...

À l'heure où se négocie la constitution d'une identité européenne de défense à côté d'une Alliance atlantique qui souhaite renouveler ses missions, les capacités technologiques (parmi lesquelles les technologies spatiales de renseignement, de détection de cibles, de transmission à haut débit, de navigation et de synchronisation, ou de suivi des missiles) sont considérées comme des conditions *sine qua non* de l'indépendance stratégique et politique des États. De telles capacités apparaissent ainsi en quelque sorte comme garantissant la crédibilité du projet stratégique de ces pays. Au vu des difficultés auxquelles s'est heurtée la première puissance mondiale au Kosovo, ce lien pourra sans doute apparaître comme bien systématique. Il faut y voir surtout l'effet d'un discours à vocation normative qui tend aujourd'hui à présenter l'espace comme l'une des solutions les mieux adaptées aux « nouvelles menaces », voire aux conflits futurs.

Pourtant, conçu comme vecteur d'un nouveau projet de puissance, l'utilisation croissante des moyens spatiaux n'est pas sans conséquences sur la forme même des conflits à venir, comme sur la conduite des opérations nécessairement réalisées dans le cadre de coalitions déséquilibrées. Depuis les conflits du centre-Europe, nombreuses ont été d'ailleurs les remarques d'officiers européens qui ont questionné la pertinence d'une évolution vers le « tout technologique », dans des contextes où doit prévaloir selon eux

(16) On peut penser au concept américain de « zéro mort ».

l'adéquation des moyens, des objectifs et des organisations qui les mettent en œuvre (17).

Pour des États européens qui cherchent à se constituer comme un ensemble militaire homogène, l'heure est donc à mieux comprendre l'importance politique et stratégique que revêt l'adaptation des moyens spatiaux aux nouvelles conditions géopolitiques, ainsi que les conséquences sur les conflits futurs d'un recours croissant aux technologies spatiales. Il faut mieux comprendre aussi de quel type de souveraineté l'État peut paradoxalement se saisir en prenant en compte une évolution dont on annonce souvent qu'elle ne peut que lui échapper et qu'il doit s'y résigner et l'accepter.

Ainsi l'emploi des technologies spatiales entretient-il toujours des liens étroits avec les projets de puissance, politiques et militaires. S'il est fondamentalement transformé, ce lien n'est pas rompu. Alors que l'emploi des technologies spatiales restait considéré comme un moyen technique utile de prévention ou résolution des conflits, ces dernières années l'ont rapproché de la dynamique même des situations conflictuelles et des conflits eux-mêmes, en renforçant d'une manière de plus en plus directe la hiérarchie des puissances, à l'extérieur ou au sein même des alliances.

(17) On peut lire en ce sens l'article du général britannique Michael Rose, qui commanda la force militaire multinationale en Bosnie, et qui s'interroge sur l'application de tactiques militaires « standardisées » pour résoudre les conflits. « Are we creating a universal culture of violence? », *RUSI Journal*, avril/mai 199, pp. 9-13.